

et tous citoyens à la qualité de l'alimentation dans la restauration collective

- participation avec les acteurs locaux à la mise en place du bio dans les cantines scolaires
- réalisation d'un petit guide du consommer local
- réflexion sur l'intérêt d'une AMAP dans notre secteur.

A G E N D A

C'est dans ce cadre que l'Atelier citoyen a organisé **une soirée débat autour du film :**

NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT
le 23 avril - salle des fêtes de St Saturnin.

Nous souhaitons que ce temps d'échange et de concertation se poursuive par des actions concrètes et que notre groupe de réflexion s'élargisse.

Une AMAP, c'est quoi ?

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

Une AMAP, c'est un partenariat entre un groupe de consommateurs et des producteurs locaux :

Les consommateurs s'engagent à acheter les produits que les agriculteurs élaborent dans le respect de l'environnement et le souci de la qualité.

En plus de favoriser la consommation locale, une AMAP permet de soutenir l'emploi tout en encourageant le lien social et la convivialité.

Transports et déplacements

Nous sommes habitants de villages situés à 15-20 km d'Angers : les géographes nous classent sous la charmante appellation de «péri urbains». Une des caractéristiques d'un péri urbain est de se rendre fréquemment à la ville, et le plus souvent tout seul dans sa voiture. C'est une commodité qui est devenue un réflexe, mais qui est lourde de conséquences : pollution, encombrement routier, problèmes de stationnement...

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes sont sensibilisées à l'environnement et cherchent des moyens concrets pour réduire leur "empreinte écologique". A ce titre, la question des transports collectifs se pose pour une partie de nos déplacements sur Angers.

L'enjeu n'est pas simplement environnemental, il est aussi social. Tout est fait pour favoriser la voiture individuelle : qu'en est-il de ceux, jeunes ou vieux, qui n'ont pas de véhicule ?

L'Atelier citoyen propose de poser ce débat et d'engager des actions dans le sens d'une amélioration de l'offre locale de moyens de déplacements partagés.

La promotion des lignes d'autocar

Deux lignes empruntent le territoire des communes entre Blaison et Juigné : la n°5 au nord, à travers les bourgs ; la n°9 au sud, par la voie rapide de Brissac. Ces lignes, que nous finançons en partie par nos impôts, semblent méconnues et parfois sous utilisées. L'Atelier citoyen a débuté un partenariat avec le Conseil Général et la Compagnie des Autocars de l'Anjou pour lancer une action de promotion.

Pour démarrer cette action sur de bonnes bases, il est primordial de connaître l'opinion des usagers. Vous trouverez dans ce journal un questionnaire sur la problématique des transports collectifs sur les 5 communes entre Blaison et Juigné desservies par ces lignes. La participation d'un maximum d'habitants de ces communes est importante pour pouvoir ensuite obtenir des améliorations de l'offre de services.

D'autres axes de réflexion :

Le covoiturage est une bonne solution de transport partagé, dont la promotion est maintenant assurée par les élus locaux. Le Conseil Général est en première ligne sur ce sujet avec son site internet dédié ; des communes lancent aussi des expériences concrètes. Mais force est de constater que ces systèmes ont du mal à prendre de l'essor. Les acteurs associatifs pourraient-ils jouer un rôle plus actif dans leur diffusion auprès des habitants ?

Un français émet en moyenne **2 tonnes de carbone par an.**

Pour éviter que les températures augmentent de manière dramatique, il faudrait revenir à **500 kg** avant 2050.

portée aux personnes qui n'ont ni autonomie de déplacement, ni Internet.

Le pédibus est un système qui permet aux enfants d'un village, d'un quartier, de se rendre à l'école à pied, en toute sécurité. Une tournée est organisée le matin et le soir, sous l'encadrement de parents d'élèves volontaires à tour de rôle. Les équipes municipales ont un rôle importants dans leur mise en place.

Certaines communes du département ont déjà une expérience et du recul sur ces actions. Les bénéfices en sont évidents : moins de voitures embouteillées aux abords des écoles, un gain de temps et une tranquillité d'esprit pour les parents, le renforcement des liens entre les enfants à l'occasion du parcours, un peu d'activité physique...

Un débat sur ce thème pourrait prochainement avoir lieu. ■

Valorisation des déchets verts, un geste éco-citoyen

L'Atelier citoyen a organisé une journée broyage le 14 mars dernier. A l'origine de cette initiative, une prise de conscience de l'utilité du recyclage des déchets verts et une volonté de mettre à profit cette ressource naturelle par des techniques de culture respectueuses de la nature.

Actuellement, nous sommes nombreux à être sensibilisés au recyclage organique et à pratiquer le compostage comme le montre le nombre important de composteurs individuels commandés à la Communauté de Commune cette année (670 sur 14 communes de la CCLA). La pratique du compostage ne nécessite pas forcément l'acquisition de cet équipement, d'autant qu'il s'avère trop petit au-delà d'une certaine surface de jardin. Le compost peut dans ce cas se faire en tas ou dans des structures réalisées en palette, en grillage...

Dépendant lors des tailles d'hiver, que faire des branches ? Trop encombrants pour le compost, plusieurs possibilités s'offrent à nous : les apporter à la déchetterie avec les transports (pollution et dépenses), la perte de temps et le coût pour la collectivité que cela comporte ; les brûler, solution de facilité mais qui occasionne une gêne pour le voisinage et génère du CO₂ (dioxyde de carbone) ; et pour ceux qui ont pris conscience de ces problèmes et qui souhaitent utiliser cette matière organique, il reste le broyage.

En effet, le produit issu du broyage peut se montrer très bénéfique pour le jardin, il peut être utilisé sous différentes formes, directement dans le sol comme amendement pour améliorer les caractéristiques physiques du sol ; en paillage pour favoriser la vie biologique, réduire la pousse des mauvaises herbes et limiter l'évaporation de l'eau du sol et son compactage. Il peut également être incorporé au compost dont il améliore les qualités, en particulier en l'aérant.

Certains d'entre nous ont fait l'acquisition d'un petit broyeur de végétaux, mais mal adapté aux volumes des



Si la capacité du broyeur s'est avérée tout à fait adaptée aux gros volumes que nous avions, elle ne l'est pas forcément pour des petits jardins. De plus, le bruit peut poser problème en zone urbanisée. L'Atelier citoyen réfléchit donc à la possibilité de

louer du matériel plus petit. D'autres pistes sont l'objet d'étude, l'achat d'un broyeur par l'association, la mise en place de plates-formes de broyage dans les quartiers ou les hameaux...

BILAN CHIFFRÉ DE LA JOURNÉE BROYAGE

6 chantiers traités.

Volume estimé de branchage : 70 m³

Volume estimé de broyat : 11 m³

Soit environ 9 m³/heure

La diminution du volume des déchets produits et du coût de leur traitement est aujourd'hui une priorité des collectivités publiques. Cette action participe complètement à cette démarche.

Cependant, si le broyage diminue les déchets pris en charge par la collectivité, le coût pour les participants à cette opération peut être un frein. C'est pourquoi nous recherchons des partenariats pour soutenir notre action. Une rencontre avec la Communauté de Communes Loire Aubance, très engagée sur le thème des déchets, a déjà eu lieu. ■

nous recherchons des partenariats pour soutenir notre action. Une rencontre avec la Communauté de Communes Loire Aubance, très engagée sur le thème des déchets,

a déjà eu lieu. ■

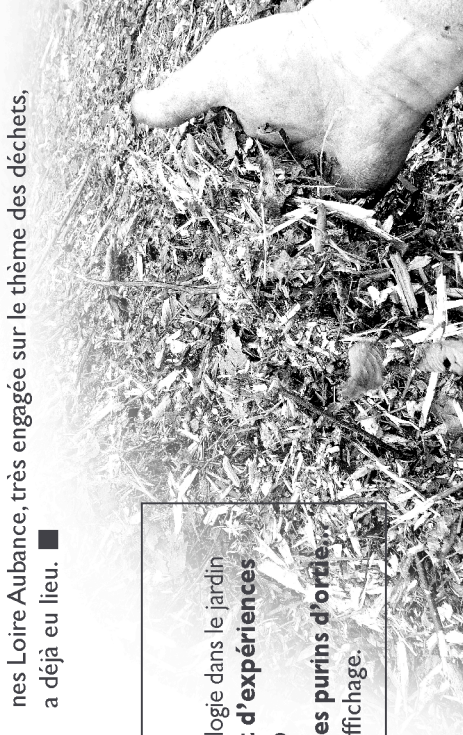
A G E N D A

L'Atelier citoyen veut pousser plus loin sa réflexion sur l'écologie dans le jardin et organise une journée d'**échanges de savoir-faire et d'expériences**

Dimanche 7 juin 2009

Au programme : Le BRF (Bois raméal fragmenté), **le compost, les purins d'ortie**

Plus d'infos prochainement sur le site et par affichage.



URBANISME : Quelle participation des habitants ?

L'urbanisme fait partie des sujets pour lesquels l'exercice de la citoyenneté ne doit pas s'arrêter au dépôt du bulletin dans l'urne. C'est particulièrement vrai pour les communes qui ont engagé une démarche d'élaboration d'un PLU, plan local d'urbanisme, en remplacement des anciens plans d'occupation des sols.

Les équipes municipales ont bien sûr été légitimement mandatées pour conduire cette élaboration, en assurer la validité technique et juridique. Mais ces projets d'urbanisme, déterminants pour les 10-15 ans à venir, doivent faire l'objet d'une réelle concertation avec les habitants. A défaut, le risque est de tomber dans une démarche technocratique, qui passerait à côté des grands enjeux qui conditionneront le dynamisme et la qualité de vie dans notre région.

Tout commence par la définition d'un projet structuré

LE BUDGET COMMUNAL ?

L'élaboration et le vote d'un budget sont des moments forts de la vie d'une collectivité. Le budget traduit par des chiffres l'analyse d'une réalité, la prise en compte de besoins collectifs, l'expression de choix. L'utilisation des finances exprime les convictions d'un maire et de l'équipe qu'il anime.

Le budget de la commune permet de régler les achats, les charges de personnel, l'indemnité des élus, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts, la contribution à l'intercommunalité, etc.

Voici quelques questions que tout citoyen doit se poser quand il reçoit cette information de la part de son équipe municipale.

La subvention au CCAS, centre communal d'action sociale, est un outil essentiel pour lutter contre les inégalités sociales : comment évolue son montant au fil des ans ? Quelles en sont les modalités de redistribution ? Privilégier l'aide d'urgence n'a pas le même sens que d'instaurer des tarifs de cantine et de garderie en fonction des ressources des familles. Assistance dans un cas, solidarité dans l'autre.

Le budget est aussi l'outil d'une politique culturelle : les subventions aux associations se doublent-elles d'actions plus ambitieuses, pour ne pas se limiter à un saupoudrage ?

Au-delà des dépenses de fonctionnement, la part du budget consacrée aux investissements est le reflet d'un projet d'évolution : l'équipe a-t-elle une vision globale pour l'avenir ? L'absence de plan pluriannuel d'investissement peut conduire à des erreurs stratégiques qui plomberont durablement la capacité d'action sur des enjeux prioritaires. La réfection des bâtiments communaux est un exemple de ces "dépenses à risque",

autour d'une volonté partagée : ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas voir se développer à moyen et long terme. Il ne s'agit pas uniquement de redéfinir les zones constructibles : sont concernés aussi le fonctionnement des centres bourg, les services à la population, les déplacements à pied, à vélo, en voiture, l'activité économique, les paysages... La complémentarité des projets entre communes voisines doit être prise en compte, ainsi que l'influence des grandes agglomérations.

Il est primordial que les habitants soient partie prenante de cette démarche dès son commencement, en apportant des idées, des pistes de réflexion. Cela passe d'abord par une bonne information sur les enjeux et les projets en cours.

Dans un esprit constructif, l'Atelier citoyen souhaite apporter sa contribution afin de mettre en valeur auprès des élus toute suggestion qui pourra enrichir ces projets d'urbanisme. ■

qui doivent être raisonnées sur la base d'une vision à moyen terme de la vie communale, des services à la population, de l'activité économique... ; et si possible en concertation avec les habitants.

Dans un contexte de crise avant tout sociétale – comment vivre ensemble, comment créer des richesses utiles, comment les répartir équitablement – l'échange entre les élus et les citoyens organisés est indispensable et producteur de sens, si l'on est convaincu de la nécessité que chacun se réapproprie sa place de citoyen actif et responsable. ■

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Date de création : 15 novembre 2008
Président : pas un président mais une présidence collégiale : Jean-Yves Busson, Brigitte Guglielmi, Isabelle Maréchal
Siège social : 44, route de Saumur St-Saturnin/L
Nombre d'adhérents : 30
Sympathisants : 20
Objectifs : informer, animer, agir
Domaine d'activité : la citoyenneté, l'environnement, le lien social...
Contacts : lateliercitoyen.over-blog.com
Consommer local : 02 41 68 21 30
Transports et déplacements : 02 41 54 62 24
Valorisation des déchets : 02 41 54 64 95
Adhérer : cotisation minimale de 5 €
contact : 02 41 54 60 05

l'Atelier citoyen

Edito

La société dans laquelle nous vivons aujourd'hui maintient trop souvent l'individu dans un rôle de producteur et de consommateur de biens et de services. Au nom de la liberté, nous oublions trop souvent l'égalité et la fraternité qui sont les valeurs de notre république.

Dans ce contexte, l'action citoyenne prend tout son sens : une action vigilante, constructive et complémentaire des organisations municipales et associatives.

C'est d'abord localement dans notre territoire de vie que nous pouvons exercer notre rôle de citoyen. Comment ? en débattant des sujets qui nous concernent, en éclairant sur les enjeux et les intérêts en présence, en pesant pour que chaque décision publique soit réfléchie et raisonnée.

Occuper une place au sein de l'association, comme membre actif ou comme simple adhérent intéressé par un groupe de réflexion et d'action, c'est participer au devenir et au développement de notre territoire. C'est s'engager pour que notre avenir commun soit plus solidaire et que chacun puisse trouver les bases de son épanouissement personnel.

Le journal que nous vous proposons aujourd'hui est le lien indispensable entre le temps de la réflexion et le temps de l'action. Il vous tiendra régulièrement informé des projets et pourra aussi être l'espace de vos réflexions et propositions.



Numéro 1 - Avril 2009

Consommer local ? Oui ! mais pourquoi ?

Parce que je me pose des questions sur mon alimentation, parce que j'ai envie de manger mieux, des aliments plus sains et qui ont plus de goût...

Et si le "consommer local" était une solution ?

Voici 7 excellentes raisons de consommer local :

Je suis sensible à la question de l'environnement

Certains produits ont fait le tour du monde pour se retrouver dans mon assiette, ils sont emballés, suremballés.

Je suis inquiet pour ma santé

Mangez 5 fruits et légumes par jour nous répète-t-on. Facile à dire, plus difficile à mettre en pratique au quotidien. Les fruits et les légumes que j'achète sont-ils vraiment bons pour ma santé ?

J'aimerais que les produits que je consomme aient plus de goût

Les tomates, les fraises, les pommes cueillies avant maturité n'ont pas de saveur. Quelle est vraiment leur valeur nutritionnelle ?

Je veux consommer des produits de saison

Des tomates et des courgettes tout l'hiver ? Des fraises en décembre ? Consommons les produits de saison pour manger plus responsable.

Le prix des aliments est un critère important dans ce que j'achète

Si j'achète local, je diminue le nombre d'intermédiaires, les trajets et les coûts.

Je souhaite participer à l'économie de mon territoire

Acheter local, c'est donner du travail à des producteurs locaux.

Je crois que le commerce doit être plus équitable

Dans le prix que je paye à l'égalage, que reste-t-il pour le producteur ?

Au sein de l'Atelier citoyen un groupe a entamé une réflexion sur ce sujet. Quelques pistes sont lancées :

- sensibilisation des enfants, parents, élus, professionnels ➡

